

LE PETIT MAXENTAIS

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

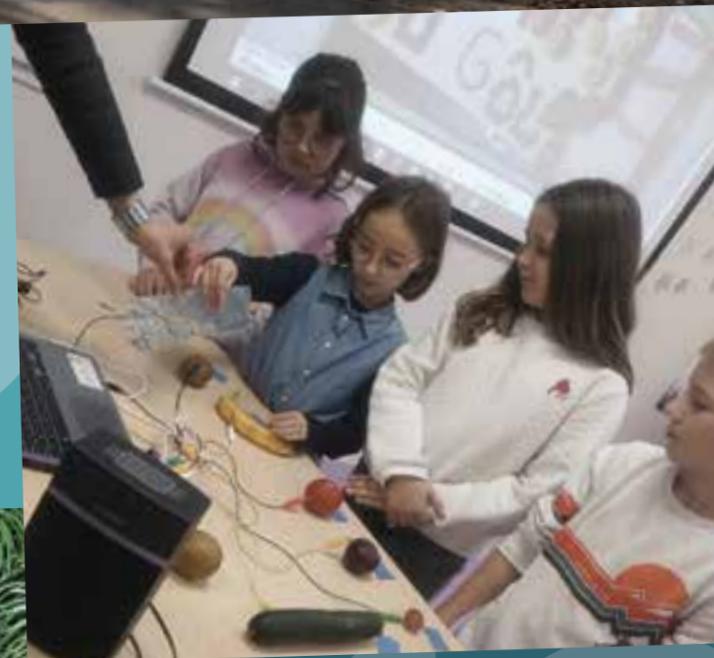


INFORMATIONS VOIRIE ET ENVIRONNEMENT



VIE ASSOCIATIVE

AAPPMA Chèze et Canut
GYM : une nouvelle année débute !
Pétanque Maxentaise
association « L'Échappée belle »
L'Inter'Val déménagement !
Athlético Maxent
VTT club de Maxent
MARCHE et T'es Toi



VIE SCOLAIRE

École les Gallo-Peints
APEL école Saint Joseph
École Saint Joseph

INFOS DIVERSES

Expression de la majorité
Expression de la minorité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BROCÉLIANDE

Le RPAM devient Relais Petite Enfance
Rendez-vous avec la Lune
Pôle Entrepreneurial de Brocéliande

SOMMAIRE

TERRITOIRE

Édito
État civil 2021
Agenda 2022
Informations
Voirie & Environnement
Recommandations en cas de fuite d'eau
La commission communication
« Le petit Maxentais »...
Site internet
Mini Max'
Signalétique
Panneau pocket, l'application indispensable
Élections 2022
Médiathèque L'École Buissonnière



Édito



UN DOCUMENT D'URBANISME UNIQUE POUR HUIT COMMUNES, ADAPTÉ À CHACUNE D'ENTRE ELLES : UNE PLANIFICATION MODERNE INTÉGRANT LES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE.

Réfléchir sur l'avenir pour les 10 ans à venir de notre territoire en prenant en compte les spécificités de chacune des communes de Brocéliande communauté, tel était le pari que se sont lancés les élus le 12 juin 2017 en prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Après près de quatre ans de travail, d'analyses prospectives et de réflexions stratégiques, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est approuvé ; document commun, modulé selon les particularités de chacune des communes, il fixe les règles d'urbanisation des sols qui prévalent sur le territoire. Préserver l'environnement fut une des lignes directrices de ce projet tout en travaillant sur les problématiques de la mobilité, du tourisme, du développement de l'activité économique (agricole, artisanale, commerces...), ainsi que celle du logement en intégrant la maîtrise de la consommation du foncier.

C'est dans une logique de concertation que s'est mené l'ensemble de ces travaux, et c'est dans cette même logique qu'a pu être approuvé ce document le 21 juin dernier, suite à l'enquête publique du début de l'année.

ET POUR MAXENT QU'EN EST-IL ?

Une des modifications majeures porte sur le territoire en dehors du bourg. Dorénavant, l'ensemble de ce territoire se situe en zone agricole, la zone naturelle d'habitation a disparu du document. Les constructions neuves y sont donc limitées afin de maîtriser au mieux le foncier. Bien d'autres points ont évolué sur l'ensemble du territoire. Chacun et chacune ont la possibilité de consulter le PLUi, à la mairie ou sur le site internet (<https://www.cc-broceliande.bzh/les-documents-durbanisme>), afin de connaître les règles qui s'appliquent à son bien. L'équipe en charge de l'urbanisme, (le maire, l'adjointe, les agents communaux et Brocéliande communauté) sont là pour vous renseigner en cas de besoin.

 **Sophie Bléjean**
L'adjointe à l'urbanisme

Mot du Maire

A lors que l'année 2021 s'achève et que 2022 pointe à l'horizon, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, je tiens à remercier pour leur mobilisation et leur dynamisme, les forces vives de la commune et ceux qui œuvrent pour la vie locale : associations, écoles, artisans, commerçants, les personnes qui ont participé aux travaux de voirie.

Nous avons encore beaucoup à faire et en 2022 nous poursuivons les projets communaux (travaux mairie), entretien de la voirie communale, agrandissement de la garderie municipale, lotissement avec un aménageur... Nous continuerons à œuvrer ensemble afin que notre commune reste agréable à vivre au quotidien, tout en se dotant d'aménagements d'un développement harmonieux.

Soyez certains que les élus et moi-même saurons prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre les intérêts de notre commune.

Je terminerai en formulant un vœu simple : que 2022 vous apporte joie, bonheur et santé à vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Bonne et heureuse année. Bien à vous.

 **Ange PRIOUL**



état civil 2021



NAISSANCES

notifiées avec l'autorisation des parents, 12 dont :

Rafaël BOURSAULT

1 bis rue du Canut, né à Rennes le 9 septembre

Naël CHEVAL

12 le Rocher, né à Rennes le 11 juillet

Lena LE FLEM

23 Téléhic, née à Rennes le 2 mai

Raphaël PELE

14 la Fromais, né à Saint-Grégoire le 15 avril

Samuel LE GALL

7 le Clos de la Fontaine, né à Rennes le 5 avril

Arthur KERVAIRE

39 Périssac, né à Rennes le 21 mars



MARIAGE

notifiés avec l'autorisation des époux :

Laurent CALEZ et Angélique GONORD,

domiciliés 22 rue Armor à Saint-Julien (Côtes d'Armor),
mariés le 21 août

David ROUSSEL et Céline MERCIER,

domiciliés 3 rue Ange Gouin, mariés le 21 août

Terence BERGSTRA

et Anne SWEERTVAEGHER,
domiciliés 28 l'Inquilly, mariés le 7 août



DÉCÈS

Marcel SOUFFLET

96 ans, 201 le Pré de la Saudrais à Val d'Anast,
décédé le 20 octobre à Maxent

Marcel ROBIN

97 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 2 août à Maxent

Jean BLAIN

89 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 24 juillet à Saint-Grégoire

Auguste EDET

90 ans, 214 place de la mairie à Campel,
décédé le 11 juillet à Maxent

Marcel YRIS

97 ans, 9 rue des Clouettes, décédé le 10 juillet à Rennes

Madeleine POIRIER épouse LERAY

83 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 5 juillet à Maxent

Patrice VIVIER

59 ans, 3 rue du Pont Sel, décédé le 3 juillet à Rennes

Gérard JULIEN

71 ans, 12 la Fromais, décédé le 13 mai à Rennes

Louissette GUILLAUME

69 ans, 13 Mérygnac, décédée le 7 mai à Redon

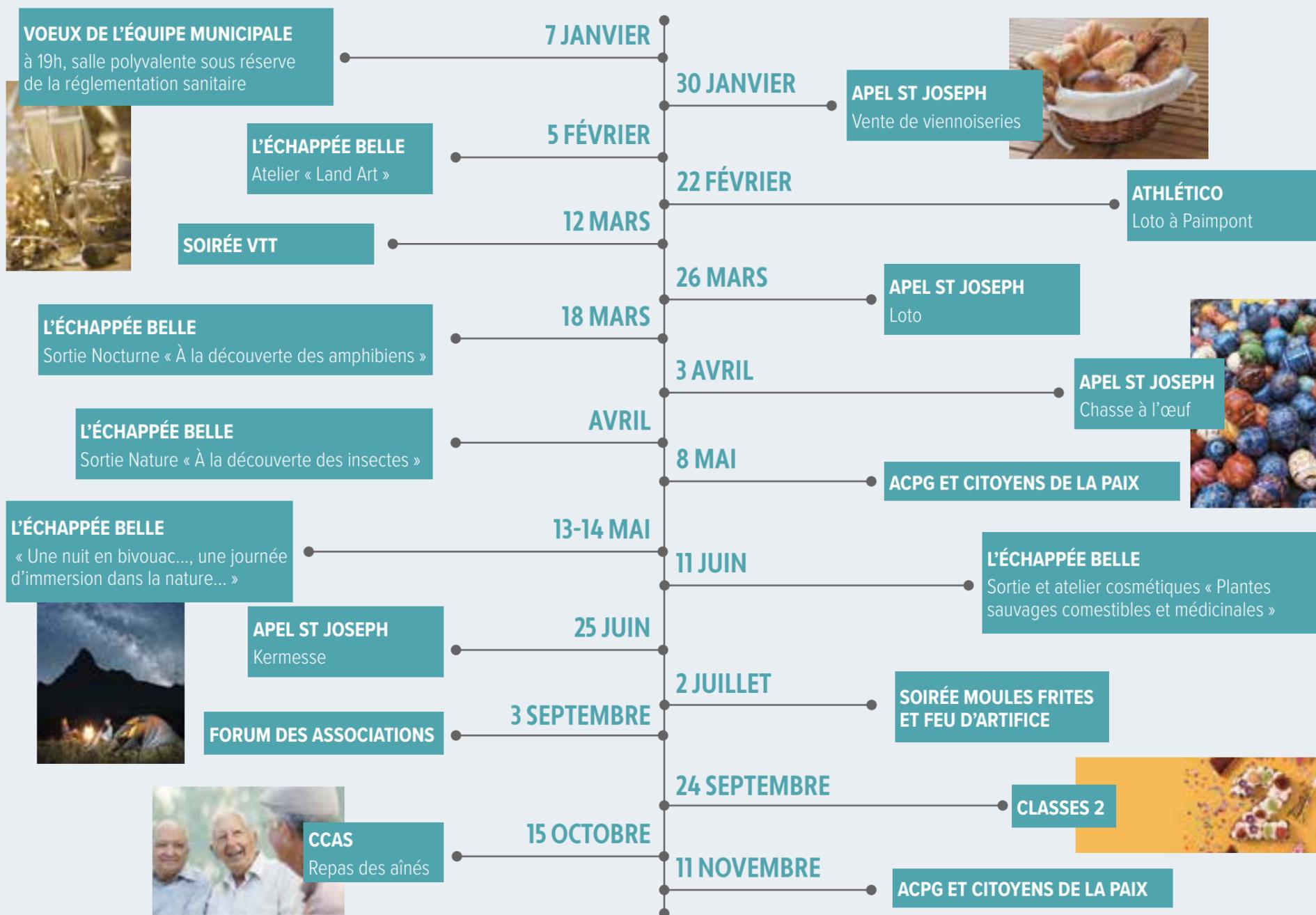
Marie ROUZÉ veuve CLOTEAUX

91 ans, 9 rue des Clouettes, décédée le 12 avril à Maxent

Quentin FÉRISE

22 ans, 9 résidence Vallée du Cast à Plélan-le-Grand,
décédé le 11 avril à Maxent

AGENDA 2022



NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE ET UTILES

Gendarmerie nationale de Plélan-le-Grand 02 99 06 81 05 ou le 17	Sapeurs pompiers de Plélan-le-Grand 02 99 06 87 37 ou le 18	SAMU 02 99 59 16 16 ou le 15	Centre anti-poison Rennes 02 99 28 43 21
Pharmacie de garde 32 37	Cabinet d'infirmiers de Maxent 07 78 26 50 07	Garderie 02 99 06 76 21	Urgence EDF 09 72 67 50 35
Urgence GAZ 08 00 47 33 33	Mairie de Maxent 02 99 06 70 15	Médiathèque 02 99 06 76 04	EHPAD « Le Grand Champ » 02 99 06 71 15
École des Gallo-Peints 02 99 06 71 97	École Saint Joseph 02 99 06 71 28	Boulangerie Pouly 02 99 06 70 48	Rozell Breton 02 99 06 47 84

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoint(es) vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL, maire : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD, adjointe à la vie sociale et scolaire : mardi

André DEMEESTERE, adjoint à la voirie et l'environnement : vendredi

Sophie BLÉJEAN, adjointe à l'urbanisme et aux finances : mercredi des semaines impaires

Sébastien RAOULT, adjoint à la communication et aux associations : samedi des semaines paires

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

Du lundi au samedi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS

Le mardi de 9h à 12h

Directeur de publication : Ange Prioul, Maire
Comité de rédaction : Eryne Bléjean, Sophie Bléjean, Soizic Blot, Robert Collin, Delphine Houssin, Sébastien Raoult, Émilie Thauhay
Crédits photos : les écoles, les associations, Sophie Bonnet, Émilie Thauhay, Delphine Houssin
Relectrices : Hélène Arnaud, Françoise Foucaud, Jacqueline Georges, Marie-Hélène Jamin, Valérie Louw, Liliane Marchet
Maquette et mise en page : Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

INFORMATIONS VOIRIE & ENVIRONNEMENT

VOIRIE

Depuis juillet 2020 les services communaux ont réalisé 95 interventions à la demande des habitants de la commune en plus des entretiens courants sur les bâtiments, la voirie, les espaces verts, le cimetière, etc.

- Voirie bourg	34	TOTAL : 95
- Voirie hors bourg	20	
- Espaces verts bourg	13	
- Espaces verts hors bourg	4	
- Entretien bâtiments	24	

- 71 interventions dans le bourg
- 24 interventions hors bourg

Soit 71% des interventions dans le bourg et le reste en campagne d'où un décalage de la vision des habitants des campagnes sur l'entretien des villages.

Fort de ce constat, l'équipe municipale souhaite sur le dernier quadrimestre orienter son activité sur les villages de la commune, nettoyage des panneaux indicateurs, entretien des chemins, remise en état des abribus, etc.

GROUPES VOIRIE

Lors de notre installation nous avons mis en place des groupes voirie, 28 habitants de la commune ont répondu à notre demande et ont recensé les besoins pour leur secteur respectif.

Pour mémoire, il y a eu 88 demandes qui se répartissent de la façon suivante :

- Agglomération : 41	- Est : 8	TOTAL : 88
- Nord : 3	- Ouest : 36	

Ne pouvant traiter l'ensemble des demandes, nous avons décidé de traiter les urgences dans un premier temps.

33 urgences ont été retenues et sont en cours de réalisation :

- Agglomération : 16	- Nord : 3
- Est : 7	- Ouest : 7

ENVIRONNEMENT

La commune de Maxent est présente aux réunions concernant le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Le PCAET est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie.

Ce PCAET construit des fiches actions sur 7 chapitres différents :

- Le bâti et les équipements.
- Les mobilités.
- Les énergies renouvelables.
- L'agriculture et la filière bois.
- L'écoresponsabilité.
- Adaptation et résilience
- Gouvernance et évaluation

42 mesures sont issues de ces chapitres et devraient voir le jour pour action début 2022.

PLAN MOBILITÉ DOUCE

Au sein de la communauté de communes, il est mis en place un projet d'aménagement de mobilité douce.

Trois itinéraires nous concerne Maxent / Plélan le Grand, Maxent / Treffendel, Maxent / Saint Thuriel.

Pour ces projets, les itinéraires sont définis pour être le plus court et le plus sûr possible. Des travaux de sécurisation et de marquage sont prévus.

Des abris et des potences pour arrimer les vélos seront installés dans chaque commune.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU MEU

Après constat de la dégradation des eaux du bassin versant rendant impossible le traitement des eaux du barrage du Canut.

Le bassin versant Chèze/Canut est en cours d'inventaire de l'ensemble des ruisseaux exis-

tant sur la commune. Actuellement certains sont confondus avec des fossés d'écoulement, or leur entretien n'est pas le même et leur fonction écologique n'est pas la même.

Il y a également une réflexion en cours sur le réaménagement du bassin versant pour remettre les rus dans leur talweg, recréer des zones humides pour permettre la filtration des eaux de ruissellement et éviter l'assèchement mais aussi permettre aux poissons sautant et rampant (Truites et anguilles) de parcourir le territoire pour y remplir leur fonction.

Les premières consultations sont prévues dans le courant de l'automne 2021. Le syndicat des eaux désire, avec les élus et la population, mettre en place une concertation permettant de faire évoluer les pratiques.

MAXENT EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitants : 1484

Superficie : 40 km² (3972 ha)

Nombre de chemins d'exploitations et ruraux : 90 km*

Nombre de routes vicinales : 50 km*

Nombre de villages : 90

LES MOYENS DE LA COMMUNE

2 employés communaux à plein temps

1 tracteur Renault de 85 cv qui a 20 ans et 11947 heures

1 tracteur Fiat de 65 cv qui a 32 ans et 14114 heures

1 broyeur d'accotement de 30 ans qui est en cours de remplacement

1 épareuse qui a 30 ans

Divers tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses, etc.

** Source Jacques Guillemot*

OBJECTIF DERNIER QUADRIMESTRE DE L'ANNÉE

Orienter l'action sur la remise en état des chemins de la commune. Cette remise en état pourra se faire de deux façons, soit par intervention des employés communaux soit par demande des riverains des chemins auxquels la commune mettra à disposition des cailloux pour refaire leur chemin (Faire une demande en mairie) seuls les chemins d'exploitation et les chemins ruraux seront concernés.

La commune a répondu aux demandes d'un certain nombre de Maxentais en mettant des camions de cailloux à leur disposition ainsi plusieurs chemins ont été remis en état (Rollée, Trégadan, la Carrois, etc.).

Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas, la commune est prête à répondre à vos demandes.

En septembre, la campagne de curage de fossés a eu lieu. Les personnes intéressées pouvaient faire leur demande jusqu'au 31 juillet dernier.

Les employés communaux connaissent le territoire et déterminent les besoins de curage, néanmoins, ils ne peuvent inspecter tous les coins et recoins. C'est pourquoi afin de signaler des besoins particuliers, la collaboration des habitants est importante.

Pratiquer le nettoyage des panneaux sur l'ensemble des villages de la commune.

Revoir la signalétique du bourg et la compléter le cas échéant.

Continuer l'action sur les demandes des groupes de travail afin de répondre à leurs attentes, l'accent sera mis particulièrement sur les chemins communaux et ruraux.

OBJECTIF À LONG COURS

Faire les aménagements du cimetière (2022) pour créer un lieu de recueillement (jardin du souvenir, colombarium, caves urnes).

Revoir (projet de mandature) l'aménagement de la traversée du bourg et de son centre pour les rendre plus sûrs et plus accueillants.

Je reste à votre disposition lors de ma permanence le vendredi matin.

 **André Demeestere**
Adjoint à la voirie



RECOMMANDATIONS EN CAS DE FUITE D'EAU



LE SYNDICAT MIXTE EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT VOUS INFORME

Le réseau d'eau potable de notre territoire appartient au syndicat mixte Eau de la Forêt de Paimpont qui couvre 14 communes. Sa gestion a été confiée à un délégataire, la SAUR.

COMMENT SAVOIR SI UNE FUITE D'EAU EST AVANT OU APRÈS COMPTEUR ?

Après avoir fermé tous les robinets (intérieurs et extérieurs) de votre habitation, et vérifié l'arrêt de toutes installations consommant de l'eau (machine à laver, lave-vaisselle, chasse d'eau qui se remplit...), regardez l'index de votre compteur d'eau ou sa molette. S'il tourne, c'est que de l'eau s'écoule après compteur.

Les fuites après compteur sont toutes les fuites qui ont lieu dans l'espace privé. Les prérogatives de la société gestionnaire du réseau d'eau, la SAUR, s'arrêtent à l'emplacement de votre compteur.

Vous devez entretenir vos canalisations après compteur, votre réseau d'eau potable à l'intérieur de votre domicile, que ce soit une maison individuelle ou un appartement.

Les fuites après compteur sont légions et certaines passent presque inaperçues. Il est possible que vous ne vous en rendiez compte qu'à réception d'un courrier de la SAUR, vous informant, suite à sa relève annuelle, d'une consommation anormale générant une facture parfois très élevée.

Dans ce cas, si vos habitudes n'ont pas changé (augmentation du nombre de personnes dans le foyer, acquisition de nouveaux appareils ména-

gers...) recherchez la fuite ou faites appel à un professionnel, en général votre plombier, pour réparer très rapidement la fuite. Par précaution, couper votre arrivée d'eau en attendant l'intervention du plombier. Prévenez également votre assureur.

La quantité d'eau utilisée peut également fortement s'accroître en raison, par exemple d'un :

- Goutte-à-goutte : 4 litres par heure soit 35 m³ par an
- Mince filet d'eau : 16 litres par heure soit 140 m³ par an
- Chasse d'eau qui fuit : 25 litres par heure soit 220 m³ par an

Attention : un robinet avec une faible pression peut également vous alerter.

Pensez également à protéger votre compteur contre le gel.

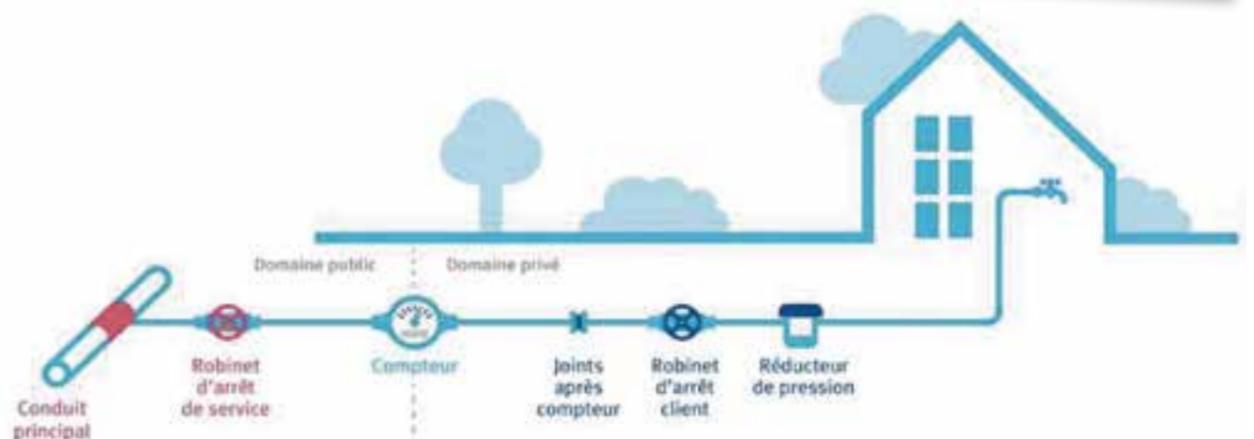
RESTEZ VIGILANT : relevez fréquemment l'index de votre compteur d'eau. Faites des comparaisons avec vos consommations habituelles

des années passées. Les fuites extérieures, dans votre jardin, ou dans votre cave, peuvent durer pendant des semaines avant d'être remarquées par les occupants de la maison.

Un dernier point : Si la fuite est située avant votre compteur d'eau, sur le réseau de votre copropriété ou encore sur un tuyau, une canalisation, votre compteur ne tourne pas, mais il est important d'en informer très rapidement le syndic dans le cas d'une copropriété ou le gestionnaire du réseau d'eau potable, la SAUR, pour que la réparation soit faite au plus vite, car l'eau est un bien précieux. Aidez-nous à l'économiser et à en prendre soin.

RENSEIGNEMENTS

Numéro de contact SAUR : 02 78 51 80 00
02 78 51 80 09 en urgence



LA COMMISSION COMMUNICATION

LA COMMISSION COMMUNICATION, COMPOSÉE D'ÉLU(E)S ET DE PERSONNES RÉSIDANT SUR LA COMMUNE ASSURE LES MISSIONS D'INFORMATION AUPRÈS DES ADMINISTRÉS.

Elle a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets, d'informer les citoyens.

Elle assure la diffusion de l'information du service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale), de l'actualité de la commune, de l'urbanisme, de la vie associative, sociale, culturelle et sportive.

Pour assurer ses missions, la commission bénéficie d'outils avec notamment, un site internet (en cours de refonte), une application gratuite (panneau pocket), une publication mensuelle (Mini Max), un bulletin municipal (2 voir 3 exemplaires annuels).

Je vous propose de découvrir en détail chacun des modes de communication dont dispose la commune en commençant par le Mini Max, vous découvrirez dans un second temps le bulletin municipal puis pour finir le site internet.

Après avoir pris connaissance de ces articles, la communication n'aura plus de secret pour vous...

Bonne lecture,

 **Sébastien Raoult**
L'adjoint, chargé de la communication



« LE PETIT MAXENTAIS »...

DE LA COGITATION DE TOUTE UNE ÉQUIPE À VOS BOITES AUX LETTRES

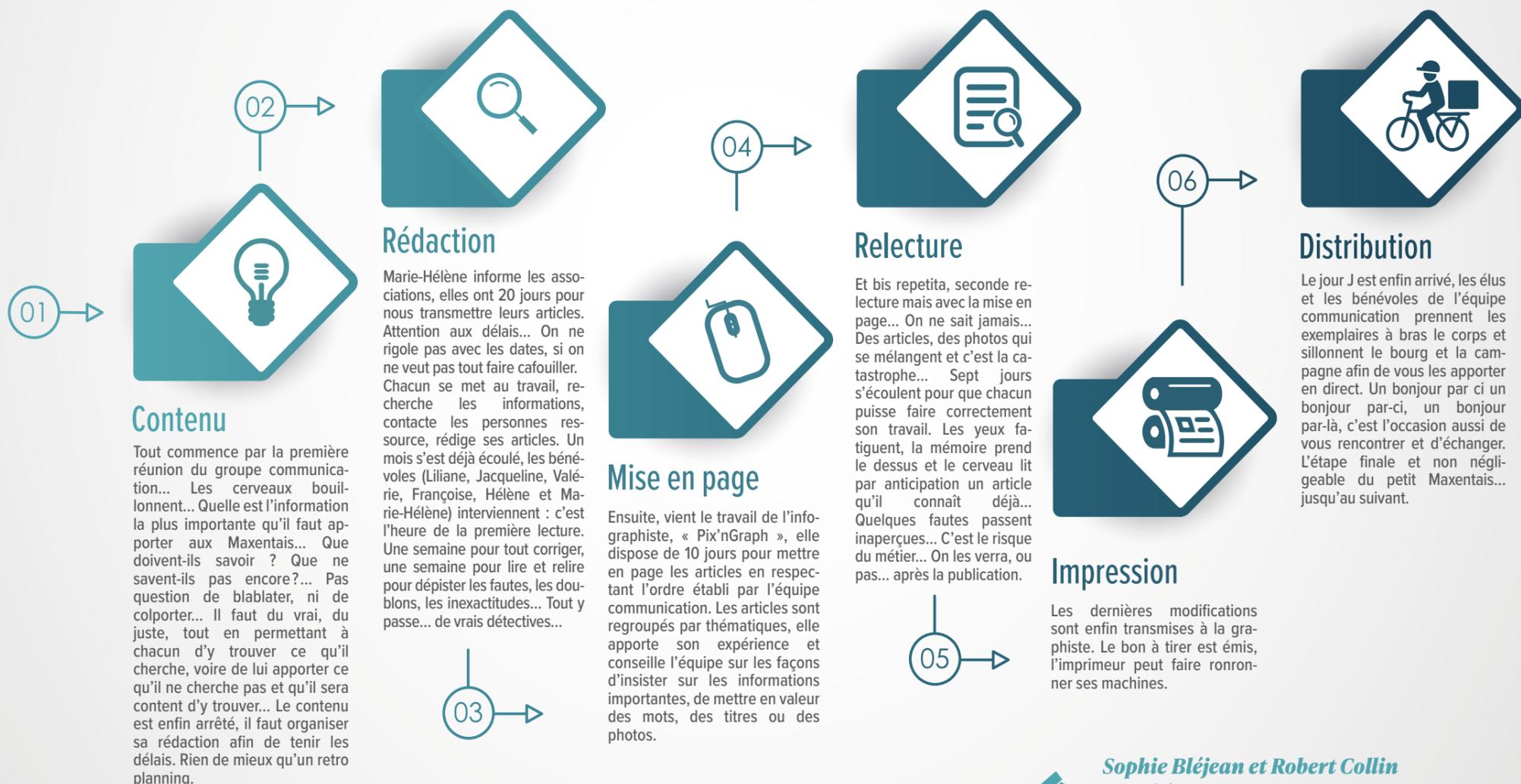
Voilà, déjà le cent-huitième exemplaire du Petit Maxentais. Plus de trente ans que des équipes « communication », d'élu(e)s et de bénévoles se triturent les méninges pour vous apporter un maximum d'informations.

La première étape a été de le relooker, surtout « ne pas changer son nom » c'est sa marque de fabrique...

L'agrandir, pour mieux le lire, l'organiser, pour mieux s'y retrouver... et voilà le Petit Maxentais

revu et corrigé tel que vous le lisez depuis 2020.

Quand ce dernier arrive dans vos boîtes aux lettres, toute une équipe s'est affairée dessus pendant près de 4 mois.



 **Sophie Bléjean et Robert Collin**
Pour l'équipe communication

SITE INTERNET

La commission a souhaité mettre le site internet au goût du jour.

Pour cela cinq entreprises ont été contactées, deux ont répondu, deux ont estimé le budget trop juste pour y répondre, et une n'a pas répondu. La société retenue est « Pix'n'Graph » qui réalise déjà la mise en page du Petit Maxentais. Ainsi il y aura une cohérence graphique entre le bulletin municipal et le site internet. Un travail de fond et de forme a été nécessaire. Le nouveau-né sera prêt pour janvier 2022. Plus ergonomique car utilisable sur tous les supports numériques (ordinateur, tablette, téléphone). Le personnel communal sera autonome (après une formation) pour insérer et modifier les articles et les photos.



MINI MAX'

LE MINI MAX', FEUILLE DE CHOU MISE EN PLACE SUITE AUX DERNIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES, A POUR VOCATION D'APPORTER UNE OFFRE COMPLÉMENTAIRE POUR LA COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ.

En effet, le bulletin municipal n'est édité que deux ou trois fois par an. Il fallait un outil supplémentaire pour parfaire la communication de notre commune. En plus d'informer rapidement et régulièrement les Maxentais, cette feuille de chou semblait également idéale pour offrir la possibilité aux associations de promouvoir leur calendrier de manifestations au plus près de l'évènement. C'est ainsi que le mini Max' a vu le jour.

À chaque édition, nous mettons l'accent sur une actualité : cela peut aussi bien concerner une personne qu'un évènement. Pour le rédiger nous collaborons avec les employés de la mairie qui reçoivent les informations des associations, des autres communes, de la Communauté de Communes de Brocéliande ou encore du réseau médiathèque. Mais comment fonctionnons-nous ? Dans un premier temps, au sein de petits groupes, nous nous réunissons deux fois par mois afin de rédiger et mettre en page le mini Max'. Par la suite, une équipe de relecteurs prend le relais. Enfin nous transmettons notre travail final à l'imprimeur. À ce jour 250 exemplaires sont édités chaque mois. Le mini Max' est disponible à la mairie, la médiathèque, la garderie municipale et dans les commerces

Jusque-là, les Maxentais n'ont pas hésité à nous transmettre leurs retours positifs mais aussi leurs idées pour améliorer la feuille mensuelle. N'hésitez pas à nous proposer vos idées de rubriques ou bien des informations qui mériteraient d'y figurer !



Eryne Blejéan et Soizic Blot

SIGNALÉTIQUE

AFIN DE METTRE EN VALEUR LES MONUMENTS COMMUNAUX ET DE LES RENDRE VISIBLES, DES ENSEIGNES ONT ÉTÉ INSTALLÉES COURANT OCTOBRE.

La signalétique bilingue français/gallo fait suite à une charte « du galo, dam yan, dam vèr ! » signée pour un partenariat avec l'institut de la langue gallèse. Cinq sociétés ont été sollicitées ; toutes ont répondu, quatre ont envoyé un visuel. La commission communication a retenu « Module Enseigne » pour son design épuré. Les bâtiments concernés sont : la mairie, la médiathèque, la garderie, l'école communale, et l'atelier communal. Les deux véhicules communaux auront également un visuel pour mieux les repérer.

Delphine Houssin
Pour l'équipe communication

PANNEAU POCKET, L'APPLICATION INDISPENSABLE

Application gratuite, téléchargeable sur smartphone, tablette ou ordinateur, elle permet à la mairie de diffuser en temps réel des messages ou alertes ce qui permettra aux habitants d'être prévenus ou informés en cas d'accidents en tout genre mais aussi en cas de travaux, coupures diverses ou d'évènements organisés par la mairie.



PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

Émilie Thauway

ÉLECTIONS 2022

Le calendrier électoral prévoit que les élections présidentielles se déroulent les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

La municipalité recherche des volontaires pour tenir le bureau de vote aux dates indiquées ci-dessus.

Conditions pour tenir le bureau de vote :

être majeur, inscrit sur la liste électorale de la commune.

Si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 02 99 06 70 15 ou par mail à l'adresse suivante : mairie@maxent.fr



MÉDIATHÈQUE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE VAEROUILLÈRE « L'ÉCOLE DU RENA »

Suite à la nouvelle charte gallo signée par la mairie soutenue par le Conseil Régional de Bretagne et coordonnée par l'institut de la langue gallo, la médiathèque a une signalétique français/gallo. Dans les rayons de la médiathèque, vous pourrez trouver différents livres sur le sujet : des albums pour enfants (à lire et à écouter), un dictionnaire français/gallo, des contes...

ANIMATIONS 2022

Les Bottes de 7 lieux (B7L) : tout le mois de janvier 2022 le thème sera « le Japon ». Je vous avais annoncé dans le précédent numéro, la venue de l'auteur Antoine Guilloppé. Malheureusement il ne pourra pas se déplacer, ce qui m'a obligée à revoir le programme dont voici les détails :
Mercredis 19 et 26 janvier : les ateliers de sé-

rigraphie sur le thème « Akiko et les ombres chinoises » avec la création d'un livret accordéon. Ateliers de 8 participants pour les 8-15 ans sur réservation.

Samedi 15 janvier : après-midi jeux japonais et essayage yukata (kimono). À partir de 8 ans sur réservation.

La semaine de la petite enfance : résidence d'auteur avec Malika Doray du 2 au 9 avril 2022 sur le réseau de Brocéliande.

En projet (attente de subvention) : le concept du projet consiste en la commande d'un livre à un auteur, qui est ensuite mis en œuvre de façon plastique et performative (auteurs en résidence). L'histoire est la suivante : Anouk, 10 ans, réalise un carnet pour son grand-père qui vit dans un

EHPAD. Elle essaie de le faire voyager virtuellement en lui racontant des histoires, en inventant toujours plein de choses et en faisant des collections. L'histoire s'attarde sur l'échange entre les deux personnages, la relation familiale, la transmission, la filiation, le temps, l'histoire de la photographie,... Le projet est destiné aux enfants de 8 à 10 ans.

 **Yvette Texier**
Responsable médiathèque

La Médiathèque est ouverte :
Mardi : 16h - 18h00
Mercredi : 10h30 - 12h30 / 15h30 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h30 - Samedi : 10h - 12h30
Abonnement : 10€/an et par famille
Conditions d'accès : Passe sanitaire et port du masque obligatoire à partir de 6 ans.
Médiathèque L'école buissonnière : 02.99.06.76.04
ou bibliotheque.maxent@wanadoo.fr

AAPPMA CHÈZE ET CANUT

Le samedi 25 septembre ainsi que le lundi 27 septembre deux journées de nettoyage étaient organisées par l'AAPPMA Chèze et Canut, à l'initiative de son vice-président Armel Teillant. Une douzaine de bénévoles se sont réunis afin de nettoyer la rivière Canut ainsi que ses abords sous un temps clément. La rivière a été nettoyée sur plusieurs kilomètres du lieu dit « le Pied de chien » jusqu'à « Catillan ». L'ensemble du bureau de l'AAPPMA Chèze et Canut, et particulièrement son président, Fabrice Victor, remercient les bénévoles présents ainsi que les propriétaires de berges qui nous ont autorisés à mener ces actions sur leurs terrains.

D'autre part les pêcheurs adhérents à l'AAPPMA Chèze et Canut étaient convoqués pour une assemblée générale électorale le dimanche 3 octobre 2021. Malgré un nombre d'adhérents chaque année plus important, seulement 15 personnes étaient présentes à cette réunion.

Le bureau de l'AAPPMA Chèze et Canut a été élu pour les 5 années à venir et se présente ainsi

Fabrice Victor de Treffendel, président

Armel Teillant de Maxent, vice-président

Yoann Brûlard de Montfort sur Meu, trésorier

Robert Tournedouet de Baulon, trésorier adjoint

Jean-Philippe Lefeuvre de Baulon, secrétaire

Maxime Crambert de Baulon secrétaire adjoint

Guillaume Herpin de Treffendel, René Dariel de Baulon, Olivier Roger de Maxent, Benjamin Prunault de Monterfil, membres

Lors de cette réunion, le bilan moral et financier de l'année 2020 a été approuvé.

Les projets d'alevinages et de nettoyages pour les mois à venir ont été abordés.

À très bientôt au bord de l'eau.



 **Yoann Brûlard**
Le trésorier chargé de communication

GYM : UNE NOUVELLE ANNÉE DÉBUTE !

CETTE ANNÉE, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S'EST DÉROULÉE LE 11 OCTOBRE 2021.

De nouveaux membres intègrent le bureau et viennent étoffer l'équipe déjà en place. Cette année encore, Nolwenn, notre animatrice depuis 5 ans, dispense les lundis soirs des cours de :

- Pilâtes niveau débutant de 18h30 à 19h30
- Pilâtes niveau confirmé de 19h30 à 20h30
- Gym de 20h30 à 21h30.

Lors des cours de Pilâtes, les adhérent(e)s peuvent utiliser des ballons, pilates ring, cylindres roll... Ces exercices accompagnés de méthode de respiration permettent un travail complet des différents groupes musculaires. Les exercices sont doux, sans mouvements brusques. Le Pilâtes s'adresse à tout le monde.

Les cours de gym, quant à eux, s'articulent de mouvements plus dynamiques. Nolwenn diversifie chaque séance en alternant et mixant du LIA (Low Impact Aerobic), du Step et du renforcement musculaire en utilisant divers matériels (lests, glidings, élastiques, ballons, pilates ring...).

Si vous souhaitez nous rejoindre, des places sont encore disponibles pour le cours de gym.

Vous pouvez nous contacter :
gymvolontairemaxentaise@gmail.com

 **Émilie Delalande**
La secrétaire



PÉTANQUE MAXENTAISE

Depuis quelques temps, nous constatons un retour important des joueurs sur le terrain de boules rue du Précouët après plusieurs mois dans un contexte difficile ; c'est l'occasion pour les participants de se retrouver et de partager dans une ambiance conviviale. Plusieurs nouveaux adhérents ont également rejoint l'association et tous se confrontent au fil des parties...

Côté pratique : durant l'été, la mairie, que nous remercions vivement, nous a équipé d'un conteneur, disposé près de la salle du terrain de sports, afin de ranger nos équipements.

En ce qui concerne les concours, ceux-ci ont été annulés cette année, aussi bien à Maxent que dans les communes où nous nous rendons habituellement (Baulon, Bréal, Goven, Plélan), les consignes sanitaires n'étant pas possible à mettre en place de façon sereine.

Nous avons pu toutefois organiser notre challenge interne (réservé aux adhérents) le 9 octobre, celui-ci ayant été remporté par Pascal Pannetier qui le remettra en jeu l'an prochain. Cette journée très conviviale et appréciée de tous qui s'est déroulée sous un soleil omniprésent s'est poursuivie par un repas grillades offert aux adhérents par l'association. Ce même jour s'est déroulée en présence d'une assistance nombreuse l'assemblée générale durant

laquelle le président André Paquer a présenté le bilan moral et le trésorier Jean-Luc Oresve le bilan financier positif. Suite à l'élection du conseil d'administration, celui-ci a été reconduit et est ainsi composé : Président : André Paquer, vice-président : Gérard Leray, trésorier : Jean-Luc Oresve, trésorier adjoint : René Guilloux, secrétaire : Claudine Ferrand, secrétaire adjointe : Colette Leray, membres : Lucienne Bihan, Laurent Omnès, Jean-François Perrin, Jean Paul Richard et Pascal Pannetier qui a rejoint l'équipe.

Les souhaits pour 2022 : se retrouver à nouveau avec nos voisins des communes environnantes pour taper la boule ensemble et pouvoir à nouveau organiser des moments conviviaux...

Les prix de l'adhésion restent inchangés, à savoir 15 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants de 8 à 16 ans (qui doivent être sous la responsabilité d'un adulte), 2 séances sont offertes. Pour tout renseignement: André Paquer, Président : 02 99 06 73 21 ou 06 80 88 77 94 ou bien Gérard Leray, Vice-président : 02 99 06 73 33

En espérant vivement que 2022 nous permette de retrouver de la convivialité, au nom de l'association, très bonne année à tous et surtout prenez soin de vous.

 **André Paquer**
Le Président



ASSOCIATION « L'ÉCHAPPÉE BELLE »

L'ASSOCIATION « L'ECHAPPÉE BELLE », PLUTÔT CONNUE POUR SON CLUB NATURE, ACTIVE DEPUIS PLUS DE 10 ANS SUR LA COMMUNE DE MAXENT, S'EST DIVERSIFIÉE DEPUIS QUELQUES ANNÉES.

Vous les avez peut-être rencontrés lors des « Chap Aboutum » en 2017 et 2018, ou le 31 octobre dernier pour la grande frousse d'Halloween qui a connu un grand succès. L'association remercie tous les participants qui ont de près ou de loin contribué à cette belle aventure : le public venu nombreux, les bénévoles de l'association et sympathisants, les trois conteurs (-teuses) maxentais(es), « l'atelier de la Witch », Dominique Potard et ses lumières, Sergio Arnal pour son set, les sorcières Zewitches, les associations Marche, la Loggia, les Motards Arthuriens, Stéphane et l'association Ras-le-Bol, sans oublier les communes de Maxent et de Saint-Péran pour le prêt de matériel.

Vous pouvez partager vos photos sur la page

facebook EchappéeBelle Maxent ou à cette adresse : echappeebelle@riseup.net.

La nouvelle formule de l'Echappée belle laisse toujours une place à la nature avec des activités disponibles à la carte tout au long de l'année (réservation obligatoire). Pour de plus amples renseignements, pour renouveler l'adhésion, devenir bénévole ou simplement nous rencontrer et/ou participer à l'aventure, quoi de plus opportun que de participer à l'assemblée générale de l'échappée belle qui aura lieu le 26 Novembre 2021 à 19h dans l'ancienne bibliothèque, espace Arbenn.

Contact : echappeebelle@riseup.net

 **Les Échappés**



PROGRAMMATION 2021/2022

18 Décembre : Atelier Bricolage « Accueillir la faune sauvage dans son jardin », proposé par Caroline

5 Février : Atelier « Land Art », proposé par Jérôme

18 Mars : Sortie Nocturne « À la découverte des amphibiens », proposée Laure

Avril : Sortie Nature « À la découverte des insectes », proposée par Tanguy

13-14 Mai : « Une nuit en bivouac..., une journée d'immersion dans la nature... », proposée par Laure

11 Juin : Sortie et atelier cosmétiques « Plantes sauvages comestibles et médicinales », proposée par Richard
Dans la catégorie nature, une exposition sur « Maître Goupil », alias le renard est également en préparation, elle sera exposée à Maxent courant 2022.



L'INTER'VAL DÉMÉNAGE !

DEPUIS LE 8 NOVEMBRE DERNIER, LE CENTRE SOCIAL L'INTER'VAL A DÉMÉNAGÉ ET S'EST INSTALLÉ DANS LES ANCIENS LOCAUX DU TRÉSOR PUBLIC DE PLÉLAN-LE-GRAND SITUÉ AU 5 RUE DE LA CHÈZE

Les permanences du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS), du Centre d'Information sur les Droits de Femmes et des Familles (CIDFF), de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et du Centre Médico-Psychologique (CMP) ont également intégré ces nouveaux locaux.

Les horaires d'ouverture demeurent inchangés :
du lundi au mercredi : 9h-12h et 13h30-18h30
le jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30
le vendredi : 9h-12h

Un conseiller numérique est venu agrandir les équipes de L'Inter'Val. Des permanences pour accompagner les personnes dans leurs démarches dématérialisées et des ateliers collectifs pour apprendre à mieux maîtriser les outils informatiques seront proposés dès le début d'année 2022.

PÔLE ENFANCE

L'accueil de loisirs de Maxent a fonctionné toute l'année 2021 les mercredis et pendant les vacances scolaires d'hiver, de juillet et d'automne et accueille chaque jour entre 20 et 30 enfants âgés de 3 à 11 ans.

Lors des dernières vacances, l'équipe d'animation a embarqué les enfants à bord du Pacific Express direction Big City dans l'ouest américain ; à travers le village des indiens, le saloon, la plaine des bisons, le grand canyon, la prison des Daltons.

Une veillée en famille a eu lieu le jeudi 28 octobre : un joli temps de convivialité autour de jeux collectifs et d'animations originales.

Depuis la rentrée de septembre, les effectifs des mercredis permettent de définir un groupe de "grands" et des propositions d'animations au plus près des besoins en fonction des âges des enfants. Les plus grands peuvent donc aller chaque matin au sein de l'espace jeunes pour construire leur temps d'activité avec un animateur référent.

De nombreux projets se poursuivront et verront le jour en 2022 :

- la poursuite des ateliers philo
- la reprise du partenariat avec l'EHPAD de Maxent
- des animations en lien avec l'espace jeunes
- un projet cartes postales, pour communiquer avec d'autres accueils à travers la France

Lors des vacances de fin d'année, les enfants pourront être accueillis à l'accueil de loisirs de Plélan-le-Grand du lundi 20 au vendredi 24 décembre.

Inscriptions possibles en ligne du 22 novembre et jusqu'au 9 décembre

ESPACE JEUNES

Le local est ouvert pour les 11-18 ans les vendredis, de 18h30 à 21h00. Des navettes sont organisées les mardis et jeudis pendant les vacances scolaires. Tu peux venir simplement discuter avec les copains-copines ou proposer des activités. L'espace jeunes c'est un peu comme ta petite maison, tu es libre de partager tes idées et l'animatrice peut t'accompagner dans tes projets. Respect et bonne ambiance assurés !

Ce qu'il s'est passé :

- Un groupe de jeunes et des habitants sont passés en direct sur la radio associative timbre FM dans le cadre de la caravane mobile durant l'été.
- Des débats et discussions autour de sujets d'actualité.
- Des animations sportives, culturelles, manuelles et des sorties ont été proposées.
- Des repas et de la cuisine pour partager des moments conviviaux.
- L'espace jeunes a été ouvert exceptionnellement quelques jours pendant le mois de juillet
- Des jeunes sont accompagnés sur un projet autour de la musique.
- Une animation cuisine mobile a été proposée sur l'espace public avec les jeunes et habitants, une occasion conviviale de rencontrer d'autres habitants et d'être en lien.

Pour 2022, les jeunes sont en train de réfléchir à ce qu'ils aimeraient faire, et ce à quoi ils aimeraient participer. Une idée d'un grand banquet à été évoquée.

Vous pouvez retrouver les articles de presse de différentes actions sur le site internet de l'Inter'Val : <https://www.linterval.org/>



L'équipe de l'association
L'Inter'Val





ATHLÉTICO MAXENT

CET ÉTÉ, UN PROJET EST NÉ, CRÉER NOTRE CLUB DE FOOTBALL AVEC UN GROUPE DE COPAINS D'ENFANCE ORIGINAIRES DE MAXENT ET DES ENVIRONS.

L'occasion de pouvoir passer des moments conviviaux et sympathiques a été concrétisée avec la création de l'Athlético Maxent, un club ayant uniquement pour but l'inscription d'une équipe vétérans.

Pour cette saison 2021-2022, la naissance du club a été possible avec l'investissement de chacun et l'aide de nos sponsors (Abnéon, Arnaud Piel Isolations cloisons sèches, La ferme des Délices, La cave de Merlin) que nous remercions ainsi que de la mairie de Maxent qui nous a aidé dans nos démarches.

Le championnat vétérans a lieu le vendredi soir, sur le terrain municipal route de Plélan pour nos matchs à domicile, n'hésitez pas à venir nous encourager.

Le club est certes structuré avec un bureau, mais au final chaque joueur est au cœur du projet en apportant son aide quotidiennement et en étant décisionnaire pour chaque démarche. Une cohésion et une entraide remarquables sont visibles et sont au cœur de notre projet.

Vous pouvez suivre le club sur facebook et sur instagram.

Événement à venir : un loto à la salle de l'Étang bleu à Paimpont le samedi 26 février 2022.

Jérôme Tertrais
Le Président

MARCHE ET T'ES TOI

Encore une année triste pour le monde associatif.

Malgré notre volonté de conserver la programmation de la saison 2021, les contraintes gouvernementales nous ont découragés, ainsi un seul concert a eu lieu en Juillet.

Le groupe Bayou Chico, musique Cajun, a permis à une trentaine de personnes de voyager au travers de la Louisiane.

Des représentants des bureaux de MARCHE et T'es toi étaient présents lors du forum du 4 septembre ; la prise de contact de nouveaux bénévoles nous ravit et nous donne du courage pour continuer l'aventure.

Une communication radio par les ados de l'espace jeune de l'Inter'Val indiquant les raisons de leurs engagements dans le monde associatif, et notamment dans leur participation aux Mardis de Maxent nous conforte dans l'idée d'une belle collaboration intergénérationnelle que fédère ces animations.

Les deux associations se sont réunies pour préparer la saison 2022 avec optimisme. Nous reprenons contact avec les artistes pour connaître leurs disponibilités pour l'été prochain.

Nous avons toujours besoin de vous alors si vous êtes intéressé(e)s pour rejoindre l'équipe de bénévoles des Mardis de Maxent fête vous pouvez nous contacter via le site internet <https://marche.bzh/>

Stéphanie Ollier et Yannick Brégère
Les Présidents



VTT CLUB DE MAXENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VTT CLUB DE MAXENT S'EST DÉROULÉE LE 8 OCTOBRE 2021

Le nouveau bureau élu est : **président : Yann Salmon, vice-président : Nicolas Meudal, trésorière : Delphine Salmon, secrétaire : Julien Vallerie, délégué sécurité : Franck Delalande.** Le club compte pour le moment 23 licenciés (enfants et adultes). Les sorties jeunes se déroulent le samedi après-midi à 14h (rdv terrain de pétanque), les sorties adultes le dimanche matin à partir de 9h (rdv Place du roi Salmon). Dans le cadre de l'organisation de la randonnée prévue à Maxent en 2023, un dîner cochon grillé avec animation cabaret suivi d'une soirée dansante se déroulera le 12 mars 2022 à la salle polyvalente de Maxent. (soirée ouverte à tous sur réservation). La prise de licence est ouverte toute l'année, venez nombreux !!!

Julien Vallerie
Le secrétaire

CONTACT

Yann Salmon : 06 23 21 00 46
Nicolas Meudal : 06 62 11 65 56
Julien Vallerie : 06 13 44 04 66

ÉCOLE LES GALLO-PEINTS

Les feuilles des arbres tombent, la pluie revient doucement mouiller les pantalons de nos élèves et nous profitons heureusement encore de belles journées ensoleillées que nous mettons à profit pour arpenter les espaces verts de la commune à la recherche de feuilles mortes, de châtaignes, de framboisiers égérés, ou d'escargots courageux à observer...



Cette année, à l'école « Les Gallo-Peints », la nature, l'écologie et l'humain seront mis à l'honneur : Toute l'école engage ses actions afin d'obtenir le label « eco-école ».

En plus des démarches déjà en cours comme la végétalisation des espaces (pour laquelle nous sommes toujours en recherche de petits fruitiers), le potager, le respect du vivant, le tri sélectif, etc. Les classes participeront à d'autres projets engagés ou ponctuels :

- La classe de CM1-CM2 mobilisera ses apprentissages en partie autour du monde associatif. Les élèves mènent actuellement des actions en faveur du recyclage. Ils bénéficieront également d'une in-

tervention d'un bénévole de l'UNICEF afin d'échanger sur les droits de l'enfant à travers le monde.

Pour créer un lien avec leur futur univers, les élèves de CM2 participeront cette année aux Olympiades organisées par le collège du Querpon de Val d'Anast.

- La classe de CE1-CE2, très motivée, organisera son année autour de plusieurs projets sportifs, dont un cycle entier de vélo et un autre de natation, ceci afin d'encourager la notion d'entraide et de collectif.

- Les GS-CP quant à eux auront « la tête dans les étoiles, mais les pieds sur terre ». Afin de mieux comprendre la notion de planète à bichonner, ils prendront de la hauteur ! Mais pour ne pas oublier ce/ceux qui les entoure/nt, ils organiseront cette année encore leur traditionnel « calendrier inversé » au mois de décembre, afin de récolter des dons au profit des plus démunis. Afin de favoriser

l'inclusion, ils apprennent également à communiquer en langue des signes, entraînant dans leur sillage d'autres élèves bien curieux.

- Les élèves de la classe de maternelle partiront, parfois avec leurs pieds, d'autres fois avec leur esprit ou encore leur imaginaire, à la découverte des animaux du monde, du plus géant au plus minuscule. Ils découvriront la notion de documentaire et se sensibiliseront au respect de la biodiversité.

Vous l'aurez compris, au-delà de notre participation au dispositif « cinécole » et de nos sorties mensuelles à la médiathèque, le voyage sera sédentaire à l'école « Les Gallo-Peints » : il se fera dans la création, dans la rencontre de son prochain, qu'il soit humain, animal ou végétal.



Les enseignants

INFORMATION

N'hésitez pas à suivre nos aventures sur le site de l'école : <https://ecole-lesgallopeints.ac-rennes.fr/>



APEL ÉCOLE ST JOSEPH

Le 2 juillet dernier les parents ont eu la chance d'assister à un spectacle des enfants dans la cour de l'école. Quel bonheur de les retrouver. Leur représentation de Max'en musique a été très appréciée et l'ambiance était au rendez-vous. Nous remercions les maîtresses et les animateurs pour

leur investissement dans ce projet tout au long de l'année.

Le bilan de l'année scolaire est plutôt positif pour l'APEL, en effet, malgré un contexte compliqué, les bénévoles ont continué de se mobiliser tout au long de l'année pour faire vivre l'association.

Certes, nous avons dû nous adapter et proposer uniquement des manifestations s'orientant davantage sur des ventes (sapins, gâteaux Bijou, gavottes, crêpes et galettes, carnets de tombola...) mais qui ont permis encore une fois de financer les beaux projets de l'école.

Le projet musique est renouvelé cette année et au mois de janvier prochain, nous croisons les doigts, les élèves de CM1 et CM2 auront la chance de partir en classe de neige dans le Massif Central et pourront pratiquer de nombreuses activités comme le ski de fond, les chiens de traîneau et le biathlon.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 30 septembre dernier et nous avons un nouveau bureau qui se présente ainsi :

- Delphine Salmon (présidente)
- Adeline Fortin (vice-présidente)
- Elisa Vauléon (secrétaire)
- Chrystèle Monvoisin (vice-secrétaire)
- Amandine Chauvel (trésorière)
- Gwenaëlle Colin (vice-trésorière)

AGENDA

D'autres manifestations ont été planifiées, voici quelques dates à noter dans vos agendas :

- 10 décembre : arbre de Noël à la salle polyvalente
- 30 janvier : vente de viennoiseries
- 26 mars : loto à la salle polyvalente
- 3 avril : chasse à l'oeuf
- Mai : vente de gavottes et photos de classe
- 25 juin : kermesse de l'école

Nous remercions Valérie Lecomte pour son dévouement en tant que présidente et vice-présidente durant neuf années consécutives. Valérie reste membre active de l'APEL et continuera de nous apporter son expérience et son énergie.

Nous avons terminé l'année en proposant une vente de gâteaux Bijou et de sapins.



Chrystèle Monvoisin
Pour l'équipe APEL

INFORMATION

Vous pouvez retrouver les différentes animations de l'association Apel sur son profil Facebook APEL St Joseph Maxent et nous joindre à l'adresse mail suivante : apelstjosephmaxent@gmail.com



ÉCOLE SAINT JOSEPH

CONCERT RAP À L'ÉCOLE !

Dans le cadre de la deuxième année d'un projet artistique et culturel, les élèves du CE1 au CM2 ont présenté le vendredi 2 juillet leur concert rap. Ils ont travaillé une partie de l'année, avec deux artistes, Pumpkin et Vin's da Cuero sur l'écriture, la diction et la mise en scène de leur morceau. Ce concert se déroulant à l'extérieur, les enfants étaient fiers de chanter enfin sans leur masque et de présenter leur belle prestation. Les maternelles et les CP avaient également préparé une danse et un chant afin, eux aussi, de clôturer cette année scolaire en musique. Parents, famille... étaient venus en nombre ! Ce beau projet musical s'est réalisé en partenariat avec l'Armada production et se poursuivra cette année sur un autre style musical : le jazz. Nous avons tous hâte !!!

UNE ANNÉE SCOLAIRE EN MUSIQUE À L'ÉCOLE ST JOSEPH

Pour cette nouvelle rentrée, très peu de changement dans l'équipe pédagogique. La classe de maternelle a retrouvé Aude Brégeon, qui avait déjà passé trois années dans notre école, secondée par son ASEM Valérie Langlois. Sylvie Gautier accueille toujours les enfants de CP/CE1. Cette année, Anne-Laure Le Tallec a en charge les CE2/CM2. Delphine Renais et Jean-Louis Errard sont responsables de la classe de CM1 et madame Renais a également la direction de l'école. Les effectifs sont en légère baisse cette année avec 81 élèves, mais des toutes petites sections devraient faire leur rentrée en cours d'année. Les contraintes sanitaires sont toujours d'actualité et les gestes barrières sont bien intégrés



par tous les enfants. De nombreux projets sont prévus, notamment la continuité du projet artistique et culturel « Max'en Musique » qui sera cette année autour du jazz ainsi que la classe de neige pour les CM1/CM2 avec l'école Notre-Dame de Plélan. Nous espérons bien effectuer toutes les sorties prévues au calendrier !

UNE BELLE OPÉRATION EN FAVEUR DE LA PLANÈTE

Il n'y a pas d'âge pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de la planète ; c'est pourquoi pour la première année, les élèves de l'école St Joseph ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par une grande enseignante de distribution.

Ils se sont mobilisés pour ce grand nettoyage, accompagnés de leurs enseignantes et de quelques parents d'élèves. Les enfants ont pu voir l'impact des déchets sur notre planète et l'importance du recyclage et du tri

sélectif qui est appliqué à l'école.

Ils ont ainsi nettoyé les abords de l'école, les espaces publics et le sentier allant vers le stade.

Chaque enfant était équipé d'une paire de gants et d'une chasuble. Ils ont ainsi pris conscience qu'il est important de ne pas jeter les déchets dans la nature.

Ils sont revenus à l'école les sacs poubelle bien chargés de déchets. En effet, 3,670 kg de déchets ont été récupérés !

LA SEMAINE DU GOÛT AUTOUR DES FRUITS ET LÉGUMES

La semaine du goût est toujours un moment apprécié de tous. Cette année, les élèves se sont intéressés aux fruits et légumes. Les maternelles ont utilisé tous leurs sens afin de faire la différence entre l'acide, l'amer, le sucré et le salé et ils nous ont présenté « La ronde des légumes » en dansant et en chantant. Les CP/CE1 ont personnifié des légumes sous forme humoristique.

Quant aux plus grands, ils ont réalisé des ateliers culinaires, artistiques et musicaux toujours à l'aide de fruits et légumes. Ils nous ont même joué « Au clair de la lune » en appuyant sur des fruits et des légumes ! Pour terminer cette première période, un goûter collectif a également été organisé en dégustant le carrot cake et le gâteau chocolat/ courgette cuisinés par les plus grands. Quel plaisir de retrouver ces moments de partage !

 **Delphine RENAIS**
Directrice

ÉLECTION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Ce vendredi 15 octobre 2021, nous les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école St Joseph sommes allés à l'Espace Jeunes de Maxent pour élire les membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Françoise Foucaud nous a expliqué le déroulement des élections. Clément Nozay était chargé de la vérification de la liste électorale, Sarah Bélanger tenait l'urne, et Inès Meudal s'occupait de la signature du registre.

Une fois chacun en place, nous avons commencé le vote. Clément appelait les électeurs, vérifiait les cartes et leur donnait un bulletin ainsi qu'une enveloppe. L'électeur allait dans l'isoloir pour choisir les candidats. Ensuite, il fallait déposer son enveloppe dans l'urne et Sarah disait « A voté ! ». Puis Inès attendait pour faire signer le registre et tamponner la carte d'électeur.

Et enfin le moment tant attendu... Le dépouillement, assuré par Matéo Nguyen, Ruben Gérard, Alan Denot-Vincent et Liam Briantais. L'annonce des résultats de l'élection a



ÉCOLE SAINT JOSEPH

été effectuée par Lilou Blanche Prieur et Louane Oresve : Jade Salmon (16 voix), Cassy Renaud-Lerussé (12 voix), Noham Colin et Inès Meudal (11 voix). Nous remercions la mairie d'avoir organisé cette élection car nous avons découvert le CMJ.

DANS LA CLASSE DES CE2-CM2

Cette année, dans la classe de CE2-CM2, nous embarquerons à nouveau dans le Poudlard Express pour aller dans le monde de la magie. Dès le jour de la rentrée, les élèves ont tiré au sort un papier de couleur dans le Choixpeau (chapeau magique) pour les répartir dans les quatre célèbres maisons de la saga Harry Potter. Chacun a alors réalisé son marquage à l'effigie de sa maison (Gryffondor, Poufsouffle, Serpentard ou Serdaigle).

Nous avons aussi fabriqué nos baguettes magiques en attendant de participer à la cérémonie de remise de la Coupe des Maisons afin de récompenser la maison la plus méritante.

Pour gagner la coupe, il faudra faire preuve d'esprit d'équipe, d'un comportement exemplaire et réussir à gagner un maximum de points lors des matchs de Quidditch (jeu de bal-

lon). Pour cette première période de l'année scolaire c'est la maison Poufsouffle qui a remporté la victoire.



Les élèves de CE2-CM2



TRIBUNE

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Voilà plus d'un an et demi que l'équipe municipale majoritaire est en place. Après une année de restriction budgétaire, nous pouvons commencer à nous lancer dans des projets structurants pour la commune : la rénovation de la mairie, le nettoyage et la sécurisation de la

voûte de l'église, la signature de la charte du Gallo et la double nomination des bâtiments, la rénovation de l'éclairage public rue Pierre Porcher, le lancement des travaux de voirie en campagne... Le travail avec les associations se poursuit.

Un séminaire réunissant les conseil-

lers municipaux a eu lieu courant novembre. Ils ont travaillé ensemble sur les projets de la commune dans le cadre de trois ateliers : la garderie, les lotissements et le devenir du bar-restaurant.

Il reste beaucoup à faire. L'ensemble de l'équipe s'y attelle à bras le corps

afin d'être à la hauteur des attentes des Maxentaises et Maxentais et de permettre à Maxent de tenir sa place de commune rurale dynamique.

Les élu-e-s de la majorité

Vous, Nous, Ensemble pour Maxent



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

Le 15 juin 2021, le Conseil municipal était consacré à la présentation des modifications apportées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal en réponse aux Personnes publiques associées et suite à l'enquête publique. Les conseillers ont pris acte du déroulement de la phase de consultation et approuvé les modifications

apportées au PLUi arrêté en février 2020 concernant principalement les communes de Saint-Thurial, Plélan-Le-Grand et Paimpont.

La séance était précédée, comme dans toutes les communes, d'une présentation à huis clos de l'ensemble du PLUi. Cependant pour les maxentais, le compte rendu de séance ne permet

pas d'apprécier les modifications portant sur le zonage du bourg de Maxent. On constate la disparition définitive de la zone d'activité artisanale (1AUA-NL) prévue au Landier de Maxent et la perte de la bande UL réservée aux équipements de sports et loisirs dont il ne reste que le terrain de pétanque. Ces surfaces sont redevenues agricoles. Il y a de quoi s'interroger sur l'attractivité de la commune qui vient de se priver de tout projet d'aménagement sur ces secteurs.

Carte du zonage du bourg validé en février 2020 avant modifications, à comparer avec le PLUi définitif : https://www.cc-broceliande.bzh/les-documents-durbanisme/dans-le-paragraphe-Les-zonages,Maxent:Plan-de-zonage_Centre :

Jusqu'à fin juin dernier, on pouvait lire un article sur la page d'accueil du site de la mairie, intitulé Balade bocagère et pédagogique : «Une opportunité nous a permis de mettre en place

une promenade bocagère avec le concours des Eaux du Bassin Rennais. Ces derniers ont planté une haie bocagère, agrémentée de panneaux explicatifs concernant la faune et la flore, dans le chemin reliant la fontaine à la route de Treffendel. »

Ce que l'actuelle municipalité nomme opportunité (l'occasion de faire quelque chose) a consisté à fixer au sol les trois panneaux pédagogiques que la municipalité précédente avait élaborés en 2019 avec Agnès Viot, Pôle protection des ressources à la Collectivité Eau du Bassin Rennais. Faisant suite aux plantations réalisées par Breizh Bocage en 2018, la création de ce « sentier pédagogique » a pour intention la prise de conscience du rôle des haies bocagères sur la qualité de l'eau, le respect de l'environnement, l'avenir de nos paysages et l'aménagement de nos espaces agricoles.

Henri Doranlo

Pour la minorité



LE RPAM DEVIENT RELAIS PETITE ENFANCE

Appellation commune à toutes les structures de ce type à l'échelle nationale, le Relais Petite Enfance est le guichet unique pour toutes les questions relevant des modes de garde sur le territoire de la Communauté de Communes : assistantes maternelles, multi-accueil communautaire, espace jeux...

CONTACT

Tél. 02 99 06 84 45 - rpe@ccbroceliande.bzh

OPÉRATION COUP DE POUCE

Destinée aux jeunes de 16 à 25 ans porteurs de projet, jobs à l'étranger, voyages culturels, stages, d'études non obligatoires, création d'association, organisation d'événements locaux (sportifs, environnementaux, solidaires...).

CONTACT

Charlotte Le Dréau,
animatrice Info Jeunes,
Tél. 07 72 66 25 34
info.jeunesse@cc-broceliande.bzh

RENDEZ-VOUS AVEC LA LUNE DU 17 DÉCEMBRE 2021 AU 2 JANVIER 2022

Les rendez-vous avec la Lune sont de retour !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'abbaye de Paimpont revêt son habit de lumière. Découvrez la nouvelle création poétique de Fred Renno et Spectaculaires, allumeurs d'images.

Résumé : Omaloune (Camille, dans la vraie vie) est née sur la Lune. Depuis toute petite, du balcon de sa maison au bord de la Lune, Omaloune regarde avec enthousiasme la planète blanche et bleue, sa préférée. Sa curiosité pour la Terre grandissant, Omaloune s'est un jour trop penchée, elle est passée par-dessus la rambarde du balcon, et...

Omaloune est tombée de la Lune... pour arriver sur la Terre ».

Rendez-vous avec la
#7
LUNE

17 décembre
au 2 janvier 2022

Projections de 18h à 20h
toutes les demi-heures (dernière projection à 19h30)

PAIMPONT

Nouvelle création
de Spectaculaires, allumeurs d'images
sur un conte original de Fred Renno

Programme : tourisme-broceliande.bzh

Paimpont LA PORTE DES SECRETS spectaculaires Brocéliande

PÔLE ENTREPRENEURIAL DE BROCÉLIANDE

La première planche du Pôle Entrepreneurial de Brocéliande (PEB) a été posée le 23 novembre, sur l'îlot du Châtelet à Bréal-sous-Montfort.

Le PEB est un projet innovant dont l'objectif est d'accompagner les entreprises tout au long de leur vie. Cet espace, créé pour les entrepreneurs, proposera des services d'accompagnement du type incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises.

Les entreprises pourront y évoluer à leur rythme. Avec une exigence environnementale forte et un confort d'exception, cet équipement sera le fer de lance de l'attractivité du territoire de la Communauté de Communes de Brocéliande. Au cœur du projet et du bâtiment, on trouvera un espace de coworking permettant au territoire d'offrir une alternative aux déplacements auto-

solistes, et permettant aux indépendants et aux entrepreneurs de rompre l'isolement.

Avec la présence de l'art et de la culture, par le biais d'une galerie d'exposition, de l'édition d'un livre sur le PEB et de résidences d'artistes, le projet prend une dimension transdisciplinaire à destination de toutes les personnes qui créent et entreprennent.